



Ministère fédéral  
de l'Économie  
et de l'Énergie

---

# Programme d'action »Zukunft Mittelstand« (Avenir PME)

---



## Mentions légales

### Édité par

Le ministère fédéral  
de l'Économie et de l'Énergie (BMWi)  
Relations publiques  
11019 Berlin  
[www.bmwi.de](http://www.bmwi.de)

### Conception et réalisation

PRpetuum GmbH, Munich

### Mise à jour

Juillet 2015

### Crédit photographique

Sashkinw/istockphoto (titre)

Cette brochure est publiée dans le cadre du travail de communication du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie. Elle est diffusée gratuitement et n'est pas destinée à la vente. La distribution de cette brochure lors de manifestations électorales ou sur les stands d'information des partis est interdite ainsi que le fait d'y joindre, d'imprimer ou de coller des informations ou des éléments publicitaires.



Le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi) est certifié pour sa politique d'entreprise favorable à la famille (audit berufundfamilie®). Ce certificat est décerné par la société berufundfamilie gGmbH, créée à l'initiative de la Fondation Hertie (Gemeinnützige Hertie Stiftung).



La présente brochure ainsi que d'autres sont disponibles auprès du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie  
Relations publiques  
Courriel : [publikationen@bundesregierung.de](mailto:publikationen@bundesregierung.de)  
[www.bmwi.de](http://www.bmwi.de)

### Service central des commandes :

Téléphone : +49 30 182722721

Fax : +49 30 18102722721

# Sommaire

<b>I. Les PME sont l'épine dorsale de l'économie allemande</b> .....	<b>2</b>
<b>II. Défis majeurs des PME</b> .....	<b>4</b>
<b>III. Programme d'action pour les PME – 10 champs d'action</b> .....	<b>7</b>
Point 1 – Promouvoir l'esprit d'entreprise.....	7
Point 2 – Renforcer le financement de la création d'entreprises et de la croissance, assurer le financement des entreprises.....	8
Point 3 – Garantir la couverture des besoins futurs en main-d'œuvre qualifiée.....	10
Point 4 – Mieux légiférer et réduire la bureaucratie.....	12
Point 5 – Passer au numérique et en tirer profit.....	13
Point 6 – Renforcer la capacité d'innovation.....	14
Point 7 – Saisir les possibilités offertes par la mondialisation.....	16
Point 8 – Contribuer à la politique européenne en faveur des PME.....	17
Point 9 – Renforcer les PME dans les régions structurellement plus faibles.....	18
Point 10 – Créer de nouveaux domaines d'activité dans le cadre de la transition énergétique.....	19

# I. Les PME sont l'épine dorsale de l'économie allemande

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont à la base de la réussite économique de l'Allemagne. Elles sont essentielles pour la croissance, l'emploi et l'innovation. Les petites et moyennes entreprises familiales en particulier représentent en Allemagne une culture d'entreprise caractérisée par une unité en termes de propriété, de responsabilité et de gestion. Les PME jouent par conséquent un rôle décisif au sein d'une économie et d'une société modernes et axées sur l'avenir. Les petits entrepreneurs ne pensent pas en résultats trimestriels mais en générations. Les relations durables qu'ils entretiennent avec les employés, les fournisseurs et les clients leur confèrent une force toute particulière. Traditionnellement fortement ancrés dans leurs régions et disposés à assumer leur responsabilité en tant qu'entreprises, ils sont un pilier de notre économie sociale de marché.

Plus de 99% des entreprises allemandes sont des PME, plus de 84% des apprentis y suivent une formation et près de 60% des emplois y sont créés. Par ailleurs, 56% de la performance économique allemande est réalisée par les PME. Le nombre des PME actives dans le domaine des services répondant aux besoins de l'économie a fortement augmenté au cours des dernières années (+21% entre 2008 et 2012). Les entreprises artisanales, dont le nombre dépasse le million, présentes dans la quasi-totalité des différents secteurs de la vie quotidienne, représentent environ un quart de toutes les PME. Les PME de plus grande taille opèrent en particulier dans l'industrie manufacturière. Grâce à leurs fortes activités exportatrices, également en tant que prestataires de services répondant aux besoins de l'industrie, elles contribuent dans une large mesure à la croissance et à la création d'emplois.

## La diversité est la grande force des PME allemandes

Parmi les PME figurent des entreprises industrielles modernes dont un grand nombre de « champions cachés », ces leaders mondiaux hautement spécialisés, des entreprises familiales de petite et de grande taille avec leur structure de propriété et de direction bien établie, des start-ups, des entreprises artisanales, des indépendants et des prestataires de services, tels que les commerçants et les professions libérales. Ce mix fait la force du modèle allemand des PME.

## Les PME allemandes sont un modèle de réussite économique reconnu au niveau international

L'Allemagne compte un nombre extraordinaire de « champions cachés ». Ceux-ci développent des produits et des solutions innovants et hautement spécialisés en étroite coopération avec leurs clients du monde entier. Quelle est la clé de la réussite de ces « leaders mondiaux cachés » ? Le choix de la meilleure qualité, la forte création de valeur et la concentration sur des compétences clés.

## Les PME contribuent dans une large mesure à la compétitivité et au niveau d'emploi élevé en Allemagne

En comparaison internationale, les PME allemandes se sont révélées solides et résistantes à la crise. Malgré un contexte économique mondial difficile, les PME pratiquent une politique des ressources humaines durable et investissent dans leur personnel. Même dans les années de crise de 2008 et 2009, elles ont non seulement sauvé les emplois de leurs salariés mais elles ont également créé de nouveaux emplois. Ainsi, entre 2008 et 2009, le nombre d'employés a augmenté de 0,8% dans les PME tandis que ce nombre reculait de 3% dans les grandes entreprises. C'est aussi grâce à leur forte vocation exportatrice que les PME ont pu créer des centaines de milliers d'emplois supplémentaires au cours des dernières années. Aujourd'hui, l'économie allemande est plus compétitive et plus forte en termes de croissance que les économies nationales de la plupart des autres pays membres de l'Union européenne (UE). La bonne performance des PME allemandes y est pour beaucoup.

## L'Allemagne profite particulièrement de ses PME de grande taille

En comparaison européenne, l'Allemagne compte un grand nombre de grosses et moyennes PME. La catégorie des entreprises employant entre 50 et 249 salariés représente à elle seule 14% de toutes les entreprises allemandes, un taux nettement plus élevé que dans d'autres pays européens, tels que l'Espagne, l'Italie ou la France (dont la part varie entre 5 et 6%). La plupart de ces entreprises font partie des industries manufacturières et réalisent une part importante (38%) de la création de valeur globale des PME (micro-entreprises comprenant moins de 10 salariés : 28%, petites

entreprises de 10 à 49 salariés : 34%). Les PME de grande taille sont non seulement particulièrement innovantes et actives dans le domaine de la R&D mais leur productivité et leur engagement à l'étranger sont également supérieurs à la moyenne. Elles représentent 18% des salariés et 28% de l'ensemble des investissements. Elles sont donc source d'impulsions de croissance et contribuent à l'augmentation de la compétitivité de toute l'économie nationale.

### **Les PME allemandes sont particulièrement innovantes**

L'Allemagne compte parmi les leaders de l'innovation en Europe. La proportion des innovateurs est cependant en recul depuis des années même si les dépenses d'innovation sont restées stables au cours des dernières années. En comparaison européenne, l'Allemagne figure toutefois dans le peloton de tête en matière d'innovation. Selon le tableau de bord européen de l'innovation, le nombre d'entreprises allemandes qui lancent des innovations seules ou en coopération avec d'autres entreprises ou organismes de recherche est largement supérieur à la moyenne européenne.

### **Les PME allemandes sont actives dans le monde entier**

La moitié des petites entreprises allemandes (dont le chiffre d'affaires se situe entre 2 et 10 millions d'euros) sont d'ores et déjà présentes sur les marchés étrangers. Une entreprise sur deux réalise plus de 20% de son chiffre d'affaires à l'étranger, voire plus de 40% pour une entreprise sur quatre. En moyenne, ces PME opèrent sur seize marchés étrangers. Il existe même un grand nombre de micro-entreprises au chiffre d'affaire inférieur à un million d'euros qui sont en mesure d'approvisionner le marché régional mais aussi des marchés éloignés. L'internationalisation croissante des PME ne se traduit pas seulement par l'augmentation des ventes à l'étranger ; les PME de grande taille orientées vers l'exportation ont également affiché une croissance supérieure à la moyenne en Allemagne.



## II. Défis majeurs des PME

### Les PME sont particulièrement exposées aux grandes tendances de notre époque

Compte tenu de la mondialisation et d'une Europe toujours plus unie, du changement démographique, de la pénurie croissante de main-d'œuvre qualifiée, de la numérisation de notre vie quotidienne et de l'économie et de la transition énergétique caractérisée par le développement des énergies renouvelables et une efficacité énergétique accrue, toutes les entreprises sont obligées de développer des solutions et des stratégies adéquates. Les PME, à maints égards, doivent cependant relever des défis particuliers étant donné leur taille et leur structure de gouvernance et d'emploi.

### Il nous faut plus de créateurs d'entreprises et plus d'esprit d'entreprise

Nous avons besoin de plus de créateurs d'entreprises qui ouvrent de nouveaux marchés et créent ainsi de la croissance et des emplois durables afin que notre modèle économique éprouvé reste fort et dynamique. Le métier « d'entrepreneur » doit de nouveau susciter plus d'enthousiasme. Chez les femmes notamment, le potentiel est encore loin d'être exploité puisque, jusqu'à présent, seulement une entreprise sur trois est créée par une femme.

La catégorie des start-ups technologiques innovantes établies dans les régions métropolitaines est très prometteuse puisque leurs modèles commerciaux attirent aussi l'attention internationale.

### Le changement de génération bat son plein dans les PME

La succession d'entreprise compte parmi les défis majeurs des entreprises établies. Un grand nombre d'entre elles ont du mal à trouver un successeur qui pérennise avec succès leurs traditions. Selon les estimations de la KfW (Institut de crédit pour la reconstruction), environ 580 000 PME employant au total plus de quatre millions de personnes devront relever le défi du changement de génération entre 2013 et 2017. L'évolution démographique aggrave le problème. Un nombre croissant d'entrepreneurs atteint l'âge

du départ à la retraite et le nombre de successeurs potentiels diminue. Outre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le nombre des entrepreneurs risque d'être insuffisant.

Les droits de succession doivent être modifiés par un dispositif plus favorable aux PME et conforme aux décisions de la Cour constitutionnelle afin de ne pas compromettre davantage les successions d'entreprise par des problèmes de liquidité. Il convient avant tout de protéger les emplois, de maintenir l'investissement et de préserver en Allemagne la structure des PME familiales.

### Les PME ont besoin d'un financement de création et de croissance compétitif à l'échelle internationale

Jeunes entreprises à forte croissance particulièrement innovantes, les start-ups ont besoin de suffisamment de capitaux propres afin de valoriser pleinement leur potentiel sur les marchés mondiaux. En ce qui concerne le capital-risque, l'Allemagne est cependant très en retard jusqu'à présent par rapport aux pays anglo-saxons ou Israël. Par rapport à la création de valeur, le marché américain est par exemple dix fois plus grand et le marché israélien vingt fois plus grand que le marché allemand. Le manque de capital-risque disponible constitue un véritable obstacle pour la croissance des entreprises innovantes en Allemagne.

### Les PME sont particulièrement affectées par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

D'un côté, l'Allemagne doit faire face à une concurrence internationale croissante pour les meilleurs cerveaux ; de l'autre côté, les PME rivalisent avec les grandes entreprises dans la recherche de main-d'œuvre qualifiée. Afin de pouvoir répondre à l'avenir au besoin de personnel qualifié, nous devons, d'une part, valoriser le potentiel de main-d'œuvre nationale à travers des mesures pratiques de formation initiale et continue et, d'autre part, faire appel à davantage de main-d'œuvre qualifiée étrangère. En outre, l'attractivité et la reconnaissance sociale de la formation professionnelle en alternance doivent être renforcées.

### En comparaison avec les grandes entreprises, des charges bureaucratiques extraordinaires pèsent sur les PME

Les PME sont environ quatre fois plus touchées par la bureaucratie, les micro-entreprises jusqu'à douze fois plus que les grandes entreprises. Les charges liées à l'application de dispositions législatives ou d'autres réglementations sont également exceptionnellement élevées pour les PME étant donné que ces dernières ne disposent souvent pas des ressources humaines nécessaires pour assumer ces tâches. Une réduction ciblée de la bureaucratie et des charges liées à l'application des réglementations ainsi que des procédures administratives allégées permettraient aux PME de se concentrer sur leurs activités clés et d'apporter une contribution encore plus forte à la création d'emplois et de places d'apprentissage, à l'innovation et à la croissance.

### Il convient de sensibiliser les PME aux chances et aux risques de la numérisation

Notre société et notre économie sont soumises à des changements rapides à cause des effets des communications mobiles, de l'utilisation d'Internet, du cloud computing (informatique en nuage), de l'importance accrue des réseaux sociaux et de la croissance extraordinaire des données (« big data », mégadonnées). Plus de 90 % des entreprises considèrent que leurs processus productifs et commerciaux sont influencés par la numérisation mais des études récentes indiquent également qu'un grand nombre de PME n'ont pas encore suffisamment compris le rôle que peut jouer la numérisation pour elles. C'est pourquoi la sensibilisation des PME aux chances, telles que de nouveaux modèles commerciaux ou l'optimisation des processus commerciaux, mais également aux risques liés à la protection et à la sécurité des données constitue un défi de politique économique majeur.

### Il convient de promouvoir la capacité d'innovation des PME allemandes

La capacité d'innovation est décisive pour la compétitivité future d'une entreprise. Le fléchissement de la proportion des innovateurs (la part des entreprises ayant introduit une innovation sur le marché au cours des trois dernières années a diminué pour passer de 47 % en 2008 à 37 % en

2013) devrait inciter à se concentrer davantage sur l'activité d'innovation. À cet égard, il s'agit notamment de soutenir la coopération des PME au sein de réseaux d'innovation et avec les organismes de recherche. Les PME doivent également être plus ouvertes aux nouvelles formes d'innovation, telles que l'innovation ouverte (open innovation) basée sur une coopération avec les clients, les fournisseurs et autres partenaires externes.

### Encore plus de PME doivent saisir les chances offertes par la mondialisation

Le volume du commerce mondial devrait presque quadrupler d'ici 2030 et la division internationale du travail se poursuivra. Face à ce constat, un plus grand nombre encore de PME devraient considérer la mondialisation comme une chance à saisir. Le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi) offre une série d'instruments adaptés aux besoins des PME afin de leur faciliter la conquête des marchés étrangers. Nous voulons continuer de développer ce mécanisme en dialogue avec les milieux économiques et mieux le faire connaître auprès des entreprises. La suppression des barrières tarifaires et non tarifaires favorise aussi particulièrement les PME. C'est la raison pour laquelle le BMWi œuvre en faveur de la facilitation des échanges et de la conclusion d'accords de libre-échange bilatéraux et multilatéraux.

### Nous avons besoin d'un environnement plus favorable aux PME en Europe

L'importance du marché unique européen a nettement augmenté pour les PME. Plus de 93 % des PME exportatrices sont actives sur le marché européen. Il convient par conséquent de représenter d'une voix ferme les intérêts des PME à Bruxelles en demandant la création d'un marché unique favorable aux PME et l'élimination des entraves injustifiées. Nous devons établir un juste équilibre entre l'intégration croissante des marchés et le maintien de structures éprouvées et couronnées de succès, notamment l'autonomie administrative de l'économie et ses éléments clés, tels que la formation professionnelle en alternance, le brevet de maîtrise obligatoire, le système des chambres de métiers ainsi que la concertation entre les partenaires sociaux.

### **Les PME établies dans les régions structurellement plus faibles ont un besoin d'un soutien spécifique**

Dans les régions structurellement plus faibles, les PME sont souvent confrontées à des problèmes liés au nombre limité de main-d'œuvre qualifiée et au manque de services adaptés aux besoins des entreprises sur place. De même, les distances jusqu'aux clients et débouchés principaux y sont généralement plus longues. Dans les régions affichant une faible dynamique de la création d'entreprises, comme notamment dans les nouveaux Länder, le nombre d'entreprises risque de diminuer à moyen et à long terme. C'est la raison pour laquelle nous examinons, dans le cadre de notre politique en faveur des PME, des approches spécifiques aux régions dans les domaines du financement, de l'innovation, de l'accès aux réseaux et de la promotion des chaînes de création de valeur.

### **Les PME devraient mieux saisir encore les chances offertes par la transition énergétique**

La transition énergétique offre aux PME la possibilité d'exercer leurs activités sur de nouveaux marchés, tels que le secteur des services énergétiques ou la rénovation énergétique des bâtiments, et contribue à la création d'emplois au niveau local, par exemple dans la construction ou l'artisanat. Il convient de sensibiliser davantage les PME à ces chances et de leur donner accès au savoir-faire nécessaire et aux possibilités de financement adéquates. Un grand nombre de PME peuvent en outre diminuer leur facture énergétique en recourant aux technologies innovantes permettant d'accroître l'efficacité énergétique et les économies d'énergie.



## III. Programme d'action pour les PME – 10 champs d'action

En sa qualité de ministère fédéral responsable des PME, le BMWi met en œuvre des mesures réparties en dix champs d'action afin que les PME allemandes conservent leur vitalité, leur force et leur capacité d'innovation face aux défis exposés ci-dessus. La politique en faveur des PME de 2015 entend

- promouvoir l'esprit d'entreprise,
- renforcer le financement de la création d'entreprises et de la croissance,
- garantir la couverture des besoins futurs en main-d'œuvre qualifiée,
- mieux légiférer et réduire la bureaucratie,
- passer au numérique et en tirer profit,
- renforcer la capacité d'innovation,
- soutenir les PME dans une économie qui se mondialise,
- participer activement à la politique européenne en faveur des PME,
- renforcer les PME dans les régions structurellement plus faibles et
- soutenir le développement de nouveaux champs d'activités dans le cadre de la transition énergétique.

### Point 1 – Promouvoir l'esprit d'entreprise

La dynamique des créations d'entreprises diminue en Allemagne, le nombre des créations d'entreprises ayant

reculé de plus de 30% entre 1995 et 2014. Dans la même période, le nombre de créations dans le secteur de la haute technologie a même fléchi de plus de 40%. Ce sont pourtant les nouvelles entreprises innovantes qui défient les entreprises existantes en entrant en concurrence avec elles, qui conquièrent de nouveaux marchés et qui créent des emplois durables.

Il convient de susciter un nouvel enthousiasme pour le métier « d'entrepreneur » et le travail à son compte. Chez les femmes notamment, le potentiel est encore loin d'être exploité puisque seule une entreprise sur trois est créée jusqu'à présent par une femme ; s'agissant des start-ups à forte croissance et hautement innovantes, le taux est même de seulement 10%.

Outre les nouvelles créations d'entreprises, la succession d'entreprise compte parmi les grands défis à relever. Cela est particulièrement vrai dans les nouveaux Länder dans la mesure où la génération des entrepreneurs ayant créé une entreprise après la réunification allemande part à la retraite. De par l'évolution démographique, il devient déjà toujours plus difficile de trouver un successeur.

Afin d'assurer le succès du changement de génération dans les entreprises, il est en outre décisif de procéder à une réforme des droits de succession favorable aux PME. Ce faisant, la protection des emplois et des investissements est prioritaire.

### Mesures

- La nouvelle campagne de sensibilisation « Neue Gründerzeit » (une nouvelle Gründerzeit, la période des fondateurs datant d'avant la Première Guerre mondiale) réunit toute une série de mesures destinées à renforcer l'esprit d'entreprise et à soutenir les créateurs d'entreprises en Allemagne. La campagne vise à attirer l'attention sur le sujet grâce notamment à des formats innovants.
- Le BMWi vient de lancer le réseau « FRAUEN unternehmen » (jeu de mot sur « entreprises de FEMMES » et « les FEMMES entreprennent »), un regroupement de presque 180 femmes entrepreneurs dont l'objectif est de renforcer l'esprit d'entreprise, notamment chez les filles et les jeunes femmes.
- Le soutien accordé aux projets de créations d'entreprises du secteur de la haute technologie a été sensiblement renforcé. Fin 2014, le montant des bourses EXIST pour les créateurs d'entreprises a été augmenté de 25%, passant de 2 000 à 2 500 euros par mois pour les diplômés. Dans le cadre du programme « EXIST-Forschungstransfer » (transfert de recherche EXIST), les subventions à l'investissement ont été plus que triplées pour passer de 70 000 jusqu'à 250 000 euros. Par ailleurs, le programme « EXIST » sera plus accessible à l'avenir aux équipes de créateurs d'entreprises étrangers qui souhaitent fonder une entreprise en Allemagne dans le cadre de ce programme. Un projet pilote avec Israël a ainsi démarré au cours de l'été 2015.



- En mai 2015, le fonds de micro-crédit destiné notamment aux petites entreprises dont le besoin de capital est faible a fait l'objet d'une restructuration. Sans ce fonds, un grand nombre d'entreprises auraient difficilement accès au financement. L'offre de capital propre mis à disposition par les « Mittelständische Beteiligungsgesellschaften » (sociétés de participation financière) à travers le « Mikromezzaninfonds » (micro-fonds mezzanine) est également passée de 35 à 70 millions d'euros (+50%).
- Fin octobre 2014, un nouveau bureau du programme « German Accelerator » a été ouvert à New York. Outre les start-ups du secteur des TIC (technologies de l'information et de la communication), l'attention est également portée sur les domaines de l'énergie et des énergies propres, ce qui permet à un plus grand nombre de jeunes start-ups allemandes de faire des expériences sur le marché américain et de créer des réseaux. Fin 2015, la région de Boston, un pôle d'excellence dans le domaine des sciences de la vie, sera intégrée au programme.
- À l'avenir, il est prévu de renforcer la mise en réseaux de jeunes start-ups avec des entreprises établies, à l'instar par exemple de la conférence « high-tech-partnering » du « High-Tech-Gründerfonds » (fonds des créateurs d'entreprises du secteur de la haute technologie).
- L'aide au conseil en faveur des créateurs d'entreprises, y compris le « Gründercoaching Deutschland » (coaching pour créateurs d'entreprises Allemagne), et des PME existantes sera mieux organisée à partir de 2016. Les petites entreprises nouvellement créées ainsi que les petites entreprises existantes ont encore besoin d'un soutien en matière d'accès à l'expertise externe. Nous allons continuer à promouvoir les services d'information et de conseil en la matière.
- La bourse de succession d'entreprises « nexxt-change.org », qui connaît un grand succès, s'adressera à l'avenir à de nouveaux groupes cibles (étudiants, employés d'universités, etc.). En complément, nous avons lancé en avril 2015 un nouveau projet consacré aux formes modernes de prise de contact. La relance de la plateforme est prévue pour septembre 2015. À l'occasion du 15e anniversaire de l'initiative « nexxt », nous avons intensifié en 2015 nos activités de sensibilisation à la succession d'entreprises, en particulier dans les nouveaux Länder.

## Point 2 – Renforcer le financement de la création d'entreprises et de la croissance, assurer le financement des entreprises

L'accès à un financement adéquat est une condition essentielle à la viabilité des PME et, par conséquent, à leur capacité d'investir et d'innover. Pour les PME, les prêts resteront de loin l'instrument le plus important en matière de financement externe. Il est particulièrement important pour les PME d'obtenir des crédits suffisants à des conditions raisonnables. À cet égard, elles peuvent compter sur le modèle allemand éprouvé des trois piliers reposant sur les banques privées, les établissements de crédit de droit public et les banques coopératives. Les instruments proposés par la KfW-Mittelstandsbank (banque KfW des PME) et les Bürgschaftsbanken (banques de garantie) complètent l'offre.

À l'heure actuelle, le financement des PME au moyen de crédits est très favorable en Allemagne. Plus de 84 % des entreprises commerciales sondées dans le cadre de la « ifo-Kreditürde » (indice de l'institut ifo relatif à l'octroi de prêts) se sont déclarées satisfaites actuellement de la politique d'octroi de prêts des banques. Il est toutefois nécessaire de poursuivre l'évaluation des effets de la régulation des marchés financiers sur les PME. Le BMWi insiste pour que les PME ne soient pas défavorisées par rapport aux grandes entreprises cotées en bourse et pour que les conditions des prêts octroyés aux PME soient adaptées au risque.

Il est essentiel pour les jeunes entreprises innovantes d'avoir accès au capital-risque. En comparaison internationale, l'Allemagne a un grand retard à combler dans ce domaine. Par rapport à la création de valeur, le marché américain du capital-risque est par exemple dix fois plus

grand que le marché allemand. Face au manque de capital-risque, les jeunes entreprises innovantes risquent de ne pas pouvoir se développer ou d'être obligées de partir à l'étranger dans la mesure où les conditions de financement y sont meilleures.

Depuis l'effondrement des nouveaux marchés en 2003 et la crise financière et économique de 2008/2009, seules

très peu de jeunes entreprises innovantes sont entrées en bourse en Allemagne. Alors que l'Allemagne a compté uniquement onze introductions en bourse en 2014, la même année, 112 entreprises étaient cotées pour la première fois à la bourse de Londres et 288 aux États-Unis. Il est néanmoins décisif de disposer d'un canal de sortie de la bourse pour la mise à disposition de capital-risque.

## Mesures

- Avec la dotation de 500 millions d'euros supplémentaires à la facilité pour la croissance du fonds de fonds PRE/FEI (financé par le Fonds européen d'investissement (FEI) et le fonds spécial du Programme de rétablissement européen (PRE)), le besoin en capital des entreprises à croissance rapide et à forte intensité de capital pourra être couvert dans une fourchette de 30 à 40 millions d'euros. En Allemagne, les entreprises avaient de la difficulté jusqu'à présent à obtenir le financement nécessaire dans ce domaine. Les fonds, octroyés conjointement avec la Banque européenne d'investissement, seront débloqués au cours de l'année 2015.
- Le volume du fonds de fonds PRE/FEI est passé d'un milliard à 1,7 milliard d'euros. Ce faisant, le besoin futur en capital des entreprises à forte croissance sera plus aisément couvert.
- En tant qu'investisseur principal, la KfW-Mittelstandbank (banque KfW des PME) contribuera au financement de la croissance avec une enveloppe de 400 millions d'euros.
- L'enveloppe du « European Angels Fund » augmentera prochainement pour passer de 130 à 285 millions d'euros. Des moyens supplémentaires seront ainsi disponibles pour renforcer la capacité d'investissement des business angels (investisseurs providentiels) et des incitations seront créées pour investir dans de jeunes entreprises innovantes.
- Avec le « INVEST-Zuschuss für Wagniskapital » (subvention INVEST pour le capital-risque), nous encourageons les business angels à investir dans les jeunes entreprises innovantes. La subvention sera exonérée de l'impôt sur les bénéfices, ce qui rendra l'instrument encore plus intéressant.
- Nous avons lancé à Bruxelles une nouvelle initiative en faveur d'un dispositif permettant de prendre en compte le report des pertes fiscales des entreprises à forte croissance dans le cadre d'investissements de suivi ou lors de l'engagement d'investisseurs stratégiques.
- La table ronde organisée par le ministre fédéral Sigmar Gabriel a favorisé la relance des entrées en bourse de jeunes entreprises à forte croissance en Allemagne. Premier résultat concret : le réseau « Deutsche Börse Venture Network » grâce auquel la bourse allemande (Deutsche Börse) met en relation des entreprises en expansion en quête de capital avec des investisseurs.
- La « Kleinanlegerschutzgesetz » (loi sur la protection des petits investisseurs) prévoit une exception modérée du cadre réglementaire pour le financement participatif. L'objectif est de promouvoir ce segment relativement récent du marché tout en respectant convenablement les intérêts des investisseurs.
- Nous aidons les Bürgschaftsbanken (banques de garantie) à élargir leurs gammes de produits ; il est prévu à l'avenir d'offrir des garanties pour des projets de tiers-financement en matière d'économies d'énergie.
- Le BMWi s'emploie à ce que la régulation des institutions financières de l'UE ne se fasse pas au détriment du financement des PME.

### Point 3 – Garantir la couverture des besoins futurs en main-d'œuvre qualifiée

La population de l'Allemagne diminue, vieillit et se diversifie toujours plus. En raison de l'évolution démographique, l'Allemagne perdra entre quatre à six millions de personnes en âge de travailler d'ici 2030. La pénurie de main d'œuvre qualifiée dans certains métiers, notamment dans le secteur des MINT (acronyme pour mathématiques, informatique, sciences de la nature et techniques), pourrait sensiblement affaiblir la capacité d'innovation et la compétitivité de notre économie et de notre société. Selon les estimations de l'Institut de l'économie allemande de Cologne, le déficit de personnel qualifié du secteur des MINT se montait en mai 2015 à environ 140 000 personnes, soit 20% de plus qu'à la même période de l'année précédente. Ce ne sont pas seulement les diplômés de l'enseignement supérieur qui font défaut mais plus spécialement la main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs aux exigences élevées ne requérant pas de qualification universitaire. Le besoin de personnel qualifié augmente aussi dans les services aux entreprises et dans le secteur de la santé et des soins.

Les problèmes d'adéquation augmentent par ailleurs sur le marché de la formation, l'offre et la demande ne pouvant plus se rapprocher suffisamment dans certaines régions et dans certains secteurs. Lors de l'exercice passé, 20 872 candidats inscrits auprès de l'Agence fédérale allemande pour

l'emploi n'ont pu être placés. Dans le même temps, 37 101 places de formation enregistrées à cette même Agence sont restées inoccupées.

Même si tout le potentiel de ressources humaines qualifiées nationales était exploité, il sera de plus en plus nécessaire de faire appel à des travailleurs qualifiés en provenance de l'étranger. L'Allemagne se trouve ici dans une course mondiale pour attirer les meilleurs talents et afficher la plus attrayante des cultures d'accueil. Même si, l'an passé, l'immigration nette vers l'Allemagne a atteint un niveau qui n'avait plus été enregistré depuis longtemps déjà et que, selon une étude de l'OCDE, l'Allemagne est le pays le plus populaire auprès des immigrants après les États-Unis, le fait est que les travailleurs qualifiés étrangers et les entreprises allemandes ne connaissent pas encore suffisamment les nouvelles réglementations allemandes en matière d'immigration et l'ouverture du marché du travail qui en découle. Séduire, partout dans le monde, la main-d'œuvre qualifiée et l'inciter à venir faire carrière en Allemagne nécessite de la part des responsables politiques, de la société civile, de l'administration et des entreprises une pratique de l'accueil qui donne envie de rester. Il existe en outre un gros potentiel encore largement inexploité, notamment par les PME, de personnes qui sont titulaires en Allemagne d'un diplôme professionnel étranger. Il convient d'exploiter ce potentiel tout comme celui des étudiants étrangers diplômés d'universités allemandes.

#### Mesures

- L'« Allianz für Aus- und Weiterbildung 2015-2018 » (Alliance pour la formation initiale et continue 2015 - 2018), scellée par le gouvernement fédéral, l'Agence fédérale pour l'emploi et des représentants de l'économie, des syndicats et des Länder, a pour objectif d'améliorer sensiblement l'attractivité et la qualité de la formation professionnelle. Il convient de donner des conseils concrets à toute personne envisageant une formation professionnelle concernant les possibilités d'obtenir le plus rapidement un diplôme professionnel. Tous les partenaires de l'« Alliance » y apportent une contribution substantielle, par exemple en renforçant l'orientation professionnelle dans toutes les écoles (y compris les lycées) et en offrant aux élèves 500 000 places de stage en entreprise, en augmentant la part des jeunes migrants dans l'apprentissage, en recourant à l'instrument de soutien intitulé « Assistierte Ausbildung » (Formation assistée) et en ouvrant davantage les universités aux personnes titulaires d'un diplôme professionnel.
- Le programme d'aide intitulé « Unterstützung von kleinen und mittleren Unternehmen bei der passgenauen Besetzung von Ausbildungsplätzen sowie bei der Integration von ausländischen Fachkräften » (Aide aux petites et moyennes entreprises afin de pourvoir au mieux les postes d'apprentissage et intégrer la main-d'œuvre qualifiée étrangère) a été complété par des services de conseil supplémentaires : près de 190 conseillers soutenus par le BMWi aident les PME à pourvoir leurs places d'apprentissage en faisant appel à des jeunes d'Allemagne mais ils les sensibilisent également à une culture d'accueil ouverte et leur apporte une aide concrète pour l'intégration d'apprentis et de travailleurs qualifiés en provenance de l'étranger.



- Nous souhaitons préparer la relève à affronter les défis du monde du travail. C'est la raison pour laquelle nous allons poursuivre, en coopération avec les partenaires sociaux, l'adaptation continue des règlements de formation aux rapides changements technologiques et, notamment, aux exigences découlant du passage au numérique. Si cela s'avère nécessaire, nous introduirons de nouveaux métiers, nous regrouperons des métiers jusqu'ici séparés et nous supprimerons les métiers obsolètes. Les grands thèmes liés à la numérisation, à savoir la compétence médiatique, les technologies à large bande et les réseaux à haut débit, jouent à cet égard un rôle essentiel, tout comme le domaine de l'efficacité énergétique et des ressources. Nous examinons actuellement avec les partenaires sociaux s'il est nécessaire de réformer les métiers de la formation informatique en alternance.
- La transmission de compétences sociales au cours de la formation contribue fortement à améliorer la qualité de la formation et augmente ainsi les possibilités d'emploi en fin d'apprentissage. Des compétences sociales approfondies contribuent en outre à éviter une rupture contractuelle prématurée, ce qui assure le maintien des ressources en main-d'œuvre qualifiée dans les entreprises. Les petites entreprises n'ont généralement pas les moyens et les possibilités de développer ces compétences de manière ciblée. C'est pourquoi, pour ces entreprises en particulier, le BMWi envisage d'introduire un programme visant à accroître les compétences sociales dans l'apprentissage.
- À l'avenir, nous aiderons encore davantage les petites entreprises dans la préservation de leurs ressources en personnel qualifié. Nous les sensibilisons à une gestion du personnel prospective et les aidons à trouver mais aussi à fidéliser leur main-d'œuvre qualifiée par le biais de recommandations et d'exemples de bonnes pratiques.
- Nous voulons aider les PME à embaucher également du personnel qualifié en provenance de l'étranger si besoin est. Dans le cadre de projets modèles et en coopération avec des représentants de l'économie et d'autres partenaires (tels que les chambres de commerce allemandes à l'étranger), nous souhaitons faire la promotion de la vie et du travail en Allemagne dans certains pays afin de figurer parmi les premiers dans la course internationale aux meilleurs travailleurs qualifiés.
- Les entreprises s'affirment de plus en plus sur les marchés (d'approvisionnement) internationaux et coopèrent avec d'autres sociétés opérant à l'international. C'est pourquoi nous entendons motiver les apprentis et les jeunes travailleurs qualifiés à faire un stage temporaire à l'étranger et les soutenir pour ce faire pendant leur apprentissage professionnel. À cette fin, des conseils de qualité et des mesures de soutien leur seront offerts pour qu'ils partent effectivement à l'étranger.
- Le portail du BMWi [www.make-it-in-germany.com](http://www.make-it-in-germany.com) propose des informations aux travailleurs qualifiés susceptibles d'immigrer sur la vie et le travail en Allemagne ainsi qu'aux entreprises sur le recrutement de main-d'œuvre qualifiée en provenance de l'étranger. 90 % des visiteurs du portail, déjà plus de 7,5 millions de personnes jusqu'à présent, sont originaires de l'étranger. Il continuera d'être développé en tenant compte des groupes cibles.
- Avec le prix d'entreprise « Mit Vielfalt zum Erfolg » (Le succès par la diversité), le BMWi honore les PME qui démontrent un formidable engagement en faveur du recrutement et du soutien de la main-d'œuvre étrangère et de leurs familles sur le plan social et professionnel. La distinction de ces exemples de bonnes pratiques vise à inciter d'autres PME à internationaliser leurs stratégies de recrutement.
- Le nouveau service d'assistance téléphonique « Arbeiten und Leben in Deutschland » (Travailler et vivre en Allemagne), une centrale d'information destinée aux immigrés et aux personnes intéressées par l'immigration, permet d'obtenir par téléphone des conseils, en allemand et en anglais, sur l'immigration, l'intégration, la recherche d'un emploi et la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères. Ce service d'assistance téléphonique, partie intégrante de la stratégie démographique du gouvernement fédéral, est géré par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) et l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) dans le cadre d'une coopération interministérielle entre le BMWi, le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF) et l'Agence fédérale pour l'emploi.
- La nouvelle initiative « Study and Work » (Études et Travail) invite les réseaux régionaux à soumettre des idées innovantes en vue d'intégrer dans le marché du travail régional les étrangers titulaires d'un diplôme d'une université allemande. Cette initiative est cofinancée par la Stifterverband für die Deutsche Wissenschaft (Association des donateurs pour la science allemande).
- Afin de mieux intégrer les personnes titulaires d'un diplôme étranger dans le marché du travail, le BMWi soutient les chambres dans la reconnaissance des diplômes étrangers via le portail BQ, une plate-forme de connaissances et de travail en ligne.

## Point 4 – Mieux légiférer et réduire la bureaucratie

Par le biais des lois, règlements et actes administratifs, l'État définit les conditions cadres de l'économie et de la société. Une administration efficace ainsi qu'une réglementation moderne et effective sont à la base d'un ordre économique fondé sur le marché et la concurrence. Les mesures prises jusqu'à présent pour réduire la bureaucratie ont permis ces dernières années de réduire d'une bonne douzaine de milliards d'euros par an les coûts supportés par l'économie allemande en raison des obligations fédérales en matière d'information.

Dans le même temps, la charge nécessaire pour répondre à ces obligations demeure très lourde. Par rapport aux grandes entreprises, les PME sont particulièrement affectées par la bureaucratie. Elles retirent par conséquent un net avantage de la réglementation intelligente, de la réduction de la bureaucratie et des procédures administratives allégées.

Au moins 50 % des directives résultent de la législation européenne, d'où l'importance de l'agenda européen sur la réglementation intelligente. Les études d'impact et l'évaluation sont des axes majeurs de l'amélioration de la législation, tant au niveau national que européen.

### Mesures

- En mars 2015, le Conseil des ministres a décidé de lancer le projet de loi sur l'allègement de la bureaucratie et d'introduire un frein à la bureaucratie selon le principe du « one in, one out » (pour chaque nouvelle réglementation introduite, une réglementation existante doit être supprimée). D'importantes mesures des « Eckpunkte zur weiteren Entlastung der mittelständischen Wirtschaft von Bürokratie » (Grandes lignes en vue de continuer à décharger les PME de la bureaucratie), décidées par le gouvernement fédéral en décembre 2014, ont ainsi été mises en œuvre.
- La loi sur l'allègement de la bureaucratie limite les obligations en matière de comptabilité, d'enregistrement et de communication d'informations statistiques. Les différentes mesures du projet de loi allègent nettement le fardeau des PME (de près de 744 millions d'euros par an), notamment des entreprises en phase de démarrage et en phase de croissance.
- Le principe du « one in, one out », qui correspond à un frein à la bureaucratie, a été introduit le 1er juillet 2015 afin de limiter durablement la croissance des charges nécessaires pour répondre aux diverses obligations. De nouvelles charges doivent ainsi être compensées ailleurs par des décharges équivalentes dans un délai d'un an.
- Nous voulons nous dépêcher de mettre en œuvre d'autres mesures issues de ces grandes lignes. À titre d'exemple, nous souhaitons renforcer le test PME en introduisant une procédure systématique (guide du test PME) et simplifier le droit relatif aux marchés publics.
- Dans le cadre du programme de travail « Bessere Rechtsetzung » (Mieux légiférer), les citoyens et les entreprises seront à l'avenir régulièrement invités à exprimer leur avis sur l'administration en Allemagne ([www.amtlich-einfach.de](http://www.amtlich-einfach.de)). Sur cette base, nous entendons concevoir d'autres mesures de simplification et d'amélioration.
- Afin de faciliter les créations d'entreprise, les autorités doivent établir des réseaux plus étroits et agir comme prestataires de services. Les formalités administratives liées à la création d'une entreprise seront encore réduites grâce à la mise en place de guichets uniques plus favorables aux entrepreneurs (« Einheitlicher Ansprechpartner 2.0 », Interlocuteur unique 2.0), au renforcement de la communication numérique avec les administrations et à la transparence accrue des informations sur les différentes mesures d'aide. Les créateurs d'entreprise pourront à l'avenir regrouper les inscriptions requises et recevoir toutes les informations nécessaires d'une source unique.
- Le recours à la facture électronique permet aux entreprises d'économiser plusieurs milliards d'euros par an de frais administratifs. Avec les chambres locales, nous présentons sur tout le territoire les potentiels d'économie de la facture électronique conforme au ZUGFeRD (Zentraler User Guide des Forums elektronische Rechnungen Deutschland, le Guide d'utilisation central du Forum allemand sur la facturation électronique) et les possibilités d'archivage électronique en résultant ; nous faisons également la promotion de cette norme au niveau de l'Union européenne (UE).



## Point 5 – Passer au numérique et en tirer profit

Les communications mobiles et l'utilisation de l'Internet mobile, le transfert de données et de services sur Internet (cloud computing, informatique en nuage), la communication accrue par l'intermédiaire des réseaux sociaux ainsi que la croissance extraordinaire des données (big data, mégadonnées) transforment rapidement notre société et notre économie. Il convient de sensibiliser davantage les PME en particulier aux chances offertes par la numérisation.

Par ailleurs, les services, les processus de fabrication et les produits basés sur Internet modifient toujours plus la réalité de l'entreprise : des réseaux virtuels ou des entreprises temporaires se créent. Les exigences d'efficacité et la nécessité de la mise en réseau s'accroissent vite. Les produits et

services intelligents sont combinés, d'où l'apparition de chaînes de création de valeur entièrement nouvelles. À cet égard, les PME disposent d'atouts dans la mesure où elles sont, par tradition, particulièrement flexibles et novatrices. Les standards des marchés vont être cependant déterminés d'emblée ou prochainement. Nous voulons encadrer le développement de nouvelles plateformes sur lesquelles les PME puissent travailler en réseau et définir des standards.

Les exigences en matière de qualification du personnel du secteur de la numérisation évoluent rapidement. Les connaissances informatiques de nombreux employés ne sont pas toujours des plus actuelles. Et pourtant, en Allemagne, seule une PME sur cinq environ a organisé l'année dernière des cours d'approfondissement en informatique pour son personnel. Sur trente et un pays européens, l'Allemagne figure ainsi à la treizième place.

### Mesures

- Dans le cadre du processus du Sommet national des TIC (IT-Gipfel), le BMWi a mis en place la plateforme « Innovative Digitalisierung der Wirtschaft » (Numérisation innovatrice de l'économie) avec des représentants des entreprises, des fédérations professionnelles, des syndicats et du monde scientifique. La mission de cette plateforme est d'identifier des cadres propices à l'innovation pour l'économie numérique et d'accélérer l'élaboration de solutions par des actions communes. Un des groupes de réflexion de la plateforme travaille sur des stratégies et des projets qui renforcent les PME en tant que fournisseurs ou acheteurs de TIC lors du passage à l'économie numérique et qui soutiennent la jeune économie numérique.
- En coopération avec le BMBF, des représentants des entreprises, des fédérations professionnelles, des syndicats et du monde scientifique, le BMWi a en outre établi la « Plattform Industrie 4.0 » (Plateforme Industrie 4.0). Son objectif est d'exploiter l'énorme potentiel du passage au numérique pour le secteur allemand de la production, notamment les PME, en association avec d'autres acteurs.
- La numérisation croissante entraîne de profondes modifications non seulement dans l'industrie, mais aussi dans l'artisanat, le commerce, le tourisme et autres services. Par conséquent, outre l'« Industrie 4.0 », nous nous consacrons également davantage au « Mittelstand 4.0 » (PME 4.0) avec des représentants de l'économie. Afin de promouvoir le transfert de technologies vers les PME, nous allons cette année ouvrir jusqu'à cinq pôles de compétences dans toute l'Allemagne. Les PME et les entreprises artisanales peuvent y recueillir des informations sur les défis et les développements actuels, les nouvelles technologies et les nouveaux modèles d'activité afin de se préparer pour l'avenir numérique.
- L'axe prioritaire du BMWi « Mittelstand Digital – IKT-Anwendungen in der Wirtschaft » (PME numériques – applications TIC dans l'économie) et ses trois initiatives intitulées « Réseau e-compétence », « eStandards » et « Usability » visent à créer des projets de référence dont les solutions serviront d'exemples aux PME. Avec nos partenaires dans les régions, tels que les trente-huit antennes régionales appelées « eBusiness-Lotsen » (pilotes e-business), nous offrons des informations pratiques, neutres et indépendantes pour le e-business des PME et des artisans.
- Dans le cadre du projet pilote du BMWi « go-digital », les PME ont la possibilité de bénéficier d'une assistance-conseil qualifiée afin d'améliorer leurs compétences dans les domaines de la sécurité informatique, du marketing



sur Internet et des processus commerciaux numériques. La région de la Ruhr et le Land de Saxe sont les régions modèles.

- Dans le contexte de l'émergence du marché unique européen du numérique, il convient d'intégrer les PME davantage que par le passé dans les activités de normalisation. La « Zentrale Kontaktstelle für KMU zu Standardisierungsaktivitäten » (Point de contact central pour les PME en matière d'activités de normalisation) prévue auprès de l'autorité allemande de régulation des communications électroniques (la « Bundesnetzagentur ») devrait à cet égard apporter une contribution importante. Il est prévu en outre d'organiser des ateliers répondant aux besoins particuliers des PME dans le domaine de la normalisation et de la standardisation des technologies numériques.
- Avec une nouvelle initiative sur les potentiels de la numérisation des ménages (« maisons intelligentes »), nous voulons présenter dans des « vitrines » les meilleurs concepts, tels que la coopération entre les différents corps de métier dans le secteur artisanal. Avec les organisations du secteur de l'artisanat, nous abordons la question de la « numérisation dans le secteur artisanal » et élaborons des mesures de soutien sur mesure.
- Nous avons mis en place en avril 2015 une « Dialogplattform Einzelhandel » (Plateforme de dialogue pour le commerce de détail) avec laquelle nous encourageons la numérisation du commerce. Dans le commerce de détail, 90 % des entreprises ont moins de vingt employés. Ce sont tout particulièrement ces entreprises que nous voulons sensibiliser aux chances offertes par la numérisation et élaborer des recommandations d'action en collaboration avec les milieux économiques.
- Avec l'« Initiative IT-Sicherheit in der Wirtschaft » (Initiative sécurité informatique dans l'économie), le BMWi et des représentants d'associations sensibilisent et soutiennent les petites entreprises en particulier dans l'utilisation sécurisée de leurs TIC (représentants de la sécurité informatique dans les chambres de commerce et de l'industrie (IHK) et les chambres des métiers (HWK), navigateur sécurité informatique avec un aperçu des aides gratuites, test des sites Internet, campagne en faveur de la sensibilisation du personnel, etc.). Les entreprises peuvent désormais recourir à un outil d'analyse des coûts/bénéfices leur permettant de déterminer rapidement et facilement la rentabilité de leurs mesures de sécurité informatique. Un « Cyber Security-Challenge » (Challenge cybersécurité) a été organisé en 2015 afin de repérer des talents qui pourraient venir alimenter les effectifs des entreprises du secteur de la sécurité informatique.

## Point 6 – Renforcer la capacité d'innovation

De par leur flexibilité, leur capacité d'innovation et la grande qualité de leurs produits, les PME qui innovent constituent un pilier important de la place économique et du pôle d'innovation que représente l'Allemagne. Les activités de R&D et d'innovation doivent cependant être permanentes pour assurer à long terme la compétitivité future. Il convient de relever certains défis, tels que l'intégration numérique, la rareté croissante de la main-d'œuvre qualifiée, la concurrence toujours plus forte des entreprises des pays émergents ainsi que les nouveaux modes d'innovation comme l'innovation ouverte (open innovation).

L'étroite coopération entre les PME et les instituts de recherche ainsi que l'interaction au sein de réseaux d'innovation continueront, à l'avenir aussi, de jouer un rôle déterminant. De fait, les innovations proviennent souvent des résultats de recherche obtenus grâce à l'interaction entre la recherche et l'économie, parfois au sein de coopérations internationales. Le BMWi a adopté une série de mesures afin de mieux organiser de telles coopérations et de tels réseaux, notamment dans le contexte international.

## Mesures

- L'enveloppe du « Zentrales Innovationsprogramm Mittelstand (ZIM) » (Programme central d'innovation pour les PME), un programme visant à aider les PME et les organismes de recherches coopérant avec celles-ci à réaliser des projets de recherche et de développement, sera augmentée à partir de cette année. Les moyens alloués passeront ainsi de 513 millions à 543 millions d'euros. La nouvelle directive permettra d'optimiser encore davantage le programme ZIM, les entreprises de 499 employés maximum (dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros) pouvant notamment y participer. Les entreprises ayant des partenaires de coopération internationaux se voient accorder une prime spéciale pouvant atteindre 10% des coûts du projet, ce qui incite à engager une coopération transfrontalière.
- Le programme du BMWi en faveur de la recherche industrielle commune offre aux PME notamment la possibilité de participer activement à des projets de recherche organisés en coopération, ce dans un cadre intersectoriel et international.
- Avec le programme SIGNO, nous encourageons les demandes de brevet des PME et renforçons ainsi le savoir-faire des jeunes entreprises dans le domaine des droits de la propriété industrielle. Ce programme ainsi que le programme d'aide aux activités de normalisation seront regroupés sous la nouvelle structure intitulée « Technologietransfer » (Transfert de technologies).
- Avec des chèques-innovation, nous encourageons les prestations de conseil en faveur des PME pour que celles-ci, par exemple, améliorent leur gestion des innovations, réduisent leurs coûts liés à l'énergie ou passent au numérique.
- Nous souhaitons une participation accrue des PME aux programmes d'aide thématiques en leur simplifiant encore davantage les conditions d'accès.
- Les innovations ne sont pas seulement le produit de la recherche et du développement mais aussi des activités de conception et de créativité. L'industrie de la création donne un élan et encourage l'innovation dans de nombreux autres secteurs de l'économie. C'est la raison pour laquelle nous examinons la manière dont les prestations innovantes des industries de la culture et de la création pourraient être promues.
- Les PME en particulier peuvent profiter de la demande publique accrue de produits et services innovants et durables. C'est pourquoi nous avons mis en place le centre d'excellence « Innovative Beschaffung » (Achats innovants), auprès du Bundesverband Materialwirtschaft, Einkauf und Logistik (Fédération gestion des stocks, achats et logistique) et le « Kompetenzstelle für nachhaltige Beschaffung » (centre de compétences pour les achats durables), auprès du « Beschaffungssamt des Bundesministeriums des Innern » (Centrale d'achat du ministère fédéral de l'Intérieur). Les deux organismes conseillent les acheteurs publics dans l'achat de produits et services innovants et durables, notamment dans l'achat de prestations auprès des PME.
- L'électromobilité est un sujet important qui concerne tous les secteurs. Elle offre de grandes opportunités économiques aux PME en particulier. C'est pourquoi le BMWi continuera de soutenir les activités de recherche et de développement des PME dans le domaine de l'électromobilité et s'attachera à la mise en réseau des entreprises par-delà les frontières sectorielles. L'introduction, à titre temporaire, d'un dispositif d'amortissement spécial pour les véhicules électriques utilisés à des fins professionnelles doit encourager l'acquisition de véhicules électriques respectueux de l'environnement. Par ailleurs, dans son rapport sur le développement durable, le gouvernement fédéral s'est engagé à aller au-delà des 10% d'ores et déjà convenus et d'accroître encore davantage la part des véhicules peu polluants, équipés notamment d'un moteur électrique.

## Point 7 – Saisir les possibilités offertes par la mondialisation

Environ 44 % des entreprises allemandes contribuent directement ou en tant que sous-traitants au succès de l'économie extérieure de l'Allemagne. Le degré d'internationalisation augmente avec la taille de l'entreprise : d'environ 33 % pour les micro-entreprises, cette part passe à 81 % pour les grandes entreprises. À partir d'un chiffre d'affaires annuel de deux millions d'euros, au moins une entreprise sur deux a des activités à l'étranger. Le chemin de l'étranger présente aussi des intérêts pour les petites entreprises : même dans la catégorie des plus petites entreprises, plus de 20 % en moyenne du chiffre d'affaires est généré par des activités à l'étranger.

L'expérience montre que les PME exportatrices affichent aussi de meilleurs résultats sur le marché national que leurs concurrents. Nous allons par conséquent poursuivre, en dialogue avec les milieux économiques, le développement du mécanisme du BMWi pour la promotion du

commerce extérieur (p. ex. les informations sur les marchés de Germany Trade & Invest, les chambres de commerce allemandes à l'étranger, la participation aux foires et expositions, l'assurance-crédit à l'exportation) et mieux le faire connaître aux entreprises.

Le gouvernement fédéral souscrit au multilatéralisme et à une conclusion définitive du cycle des négociations commerciales de Doha menées dans le cadre de l'OMC. Il est essentiel pour les PME susceptibles d'exporter que l'accès aux marchés ne soit pas entravé par des barrières bureaucratiques dans le pays de destination.

À cet égard, les normes et standards internationaux cohérents contribuent d'une manière significative à éliminer de tels obstacles, voire à éviter qu'ils n'apparaissent. Il est par conséquent important pour les PME aussi de faire valoir leurs intérêts dans la normalisation européenne et internationale.

### Mesures

- Le réseau des chambres de commerce allemandes à l'étranger, constitué actuellement de 130 bureaux répartis dans 90 pays, sera élargi (en Asie p. ex.).
- Les entreprises artisanales seront à l'avenir davantage soutenues par les chambres de commerce à l'étranger pour la conquête de marchés frontaliers.
- Le programme pour la prospection de nouveaux marchés destiné aux PME, qui comprend actuellement une centaine de mesures par an, sera encore optimisé en tenant compte des ressources des petites entreprises (p. ex. réduction de la durée des voyages).
- En coopération avec les partenaires économiques, la plateforme en ligne [www.ixpos.de](http://www.ixpos.de) sera développée pour devenir un centre d'accueil numérique des PME traitant de toutes les questions liées à la promotion des exportations.
- En ce qui concerne les possibilités d'exportation futures, nous allons, en collaboration avec Germany Trade & Invest, rassembler des informations sur les nouveaux marchés cibles attrayants à l'intention explicite des PME. Il s'agit notamment d'informations sur les potentiels de marché en Afrique.
- Les conventions en matière de double imposition constituent un instrument important permettant d'éviter non seulement la double imposition mais aussi les revenus dits « gris ». Nous continuerons de nous engager à l'avenir en faveur d'accords offrant des opportunités à l'économie allemande et ne la pénalisant pas indûment. En particulier pour nos PME opérant à l'international, des accords réalistes revêtent une grande importance.
- Le BMWi prend fait et cause pour que le label de qualité « made in Germany » puisse être encore pleinement utilisé à l'avenir par nos entreprises.



- Dans le cadre du Programme central d'innovation pour les PME (ZIM), celles-ci se verront accorder un soutien accru à l'internationalisation. Le BMWi entend établir de nouvelles coopérations ZIM avec d'autres pays ; la prime spéciale accordée aux projets de recherche et développement transfrontaliers a été en outre augmentée et peut désormais atteindre jusqu'à 10 % des coûts du projet.
- S'agissant du potentiel économique et stratégique du marché nord-américain, le BMWi va continuer d'œuvrer pleinement au rapide succès des négociations sur le traité de libre-échange transatlantique (TTIP). Ce traité comprendra un chapitre dédié aux PME, sur le contenu duquel le gouvernement fédéral entend exercer son influence dans le cadre de la concertation avec la Commission européenne.

## Point 8 – Contribuer à la politique européenne en faveur des PME

Le marché unique européen est devenu un débouché qui ne cesse de gagner en importance : plus de 93 % des PME exportatrices approvisionnent le marché européen.

Le fondement de la politique européenne en faveur des PME est le Small Business Act (SBA), qui doit établir le principe de la « priorité aux PME » dans l'ensemble de l'Union européenne. Par ailleurs, la Commission européenne met

particulièrement l'accent sur la reconnaissance transfrontalière des qualifications professionnelles et sur le financement. Il existe en outre de nombreux programmes de soutien de l'UE qui offrent des chances aux PME allemandes.

Au niveau européen aussi, l'amélioration de la réglementation et la réduction de la bureaucratie, notamment pour les PME, jouent un rôle essentiel pour la compétitivité, la croissance et l'emploi. Nous continuerons à intensifier nos efforts en la matière.

## Mesures

- Nous souhaitons renforcer l'engouement des PME pour l'Europe et, dans le même temps, représenter d'une voix ferme les intérêts des PME allemandes à Bruxelles. Il s'agit entre autres de sensibiliser à temps les PME aux projets de la Commission européenne, ce que nous faisons d'ores et déjà avec le « EU-Mittelstandsmonitor » (moniteur des PME sur les projets de l'UE). Nous allons à l'avenir intégrer encore davantage les PME dans les processus de décision.
- Nous nous employons à ce qu'un nouveau Small Business Act constitue à l'avenir le fondement de la politique européenne en faveur des PME.
- Nous voulons renforcer encore plus le rôle et la visibilité du réseau des ambassadeurs des PME. Nous souhaitons en outre intensifier les contacts avec les autres États membres pour toutes les questions concernant les PME afin que chacun puisse profiter de l'échange de bonnes pratiques en matière de politique en faveur des PME.
- Il convient de continuer à développer un environnement concurrentiel en vue de créer un marché unique favorable aux PME et à éliminer les entraves injustifiées. Nous avons besoin d'un bon équilibre entre l'intégration croissante des marchés et le maintien de structures éprouvées, notamment l'autonomie de l'économie et ses principaux



éléments, tels que la formation professionnelle en alternance, le brevet de maîtrise obligatoire, l'organisation en chambres de métiers et le partenariat social.

- Nous soutenons le programme de la Commission européenne pour une réglementation intelligente (REFIT) et nous œuvrons en faveur de sa transposition ambitieuse et de son développement. L'objectif est d'améliorer encore davantage l'infrastructure législative pour les PME et de réduire les coûts réglementaires dans les secteurs concernant les PME. Pour ce faire, nous allons discuter avec les entreprises des moyens de procéder à des simplifications supplémentaires.
- Nous intervenons à Bruxelles pour que les PME reçoivent des informations exhaustives sur les programmes communautaires de financement et que ces informations soient regroupées dans des portails centraux et pour que ces mêmes PME obtiennent des aides de l'UE avec un minimum de bureaucratie. C'est pourquoi nous accompagnons la poursuite du Réseau Entreprise Europe, dont les points de contact conseillent sur place les PME sur les programmes de l'UE, les possibilités de financement et l'accès à de nouveaux marchés.
- Nous voulons encore mieux exploiter les possibilités offertes par le « Programme pour la compétitivité des entreprises et des PME, 2014-2020 (COSME) ».

### Point 9 – Renforcer les PME dans les régions structurellement plus faibles

Dans les régions rurales structurellement plus faibles, les PME opèrent dans un environnement généralement difficile : offre limitée en services aux entreprises, tels que le financement, la logistique ou les infrastructures de R&D, recrutement difficile de main-d'œuvre qualifiée, distances souvent plus grandes jusqu'aux principaux débouchés et sources d'approvisionnement.

La densité plus faible d'entreprises dans ces régions rend en outre difficile l'émergence de réseaux performants de fournisseurs et de pôles sectoriels régionaux. La baisse de la population entraîne pour sa part une baisse de la demande de services locaux.

Un nombre accru de personnes en âge de travailler quittent les régions rurales périphériques structurellement plus faibles pour se rendre dans les grandes villes, qui promettent des offres d'emploi plus intéressantes et une meilleure qualité de vie. Il convient de continuer à observer

cette évolution étant donné les incidences de celle-ci sur les entreprises dans les agglomérations.

Par ailleurs, les écarts de productivité demeurent entre les nouveaux et les anciens Länder : dans les régions est-allemandes structurellement plus faibles, la productivité des micro- et petites entreprises se situe ainsi à environ 80 % de celle d'entreprises comparables installées dans les Länder ouest-allemands. Les écarts sont identiques en matière de taux d'exportation ou d'intensité d'innovation dans les entreprises qui ne bénéficient pas d'un soutien.

Dans les zones rurales en particulier, le tourisme peut contribuer à renforcer le développement économique régional.



## Mesures

- Afin de renforcer la capacité économique des régions structurellement plus faibles et, ce faisant, celle des PME en particulier, une proposition vient d'être élaborée, sous la coordination du BMWi, en faveur d'un système d'aides pour toute l'Allemagne à partir de 2020. Les mesures porteront avant tout sur le renforcement du potentiel de croissance et d'innovation des régions structurellement plus faibles ; elles seront complétées par d'autres mesures de développement des infrastructures et des services d'intérêt général.
- Dans le cadre de notre politique en faveur des PME, nous entendons prendre en compte la diversité des situations régionales, notamment dans les domaines du financement, de l'innovation, de l'investissement et de la distribution. S'agissant du financement, cela peut se traduire par des conditions de prêt plus avantageuses en termes de taux, de durée ou d'apports de financement, comme cela est par exemple défini dans le programme existant d'aide régionale PRE. En matière d'aide à l'innovation, il existe également des approches concernant des quotas fixes qui pourraient être étendues à d'autres programmes d'aide ou à d'autres instruments.
- La promotion des réseaux et des chaînes de valeur ajoutée dans les régions structurellement plus faibles revêt une importance particulière. À cet égard, les organismes de recherche, les réseaux de fournisseurs ou une stratégie commune d'internationalisation pourraient par exemple contribuer à améliorer la compétitivité des PME (p. ex. projet pilote « Cleantech-Initiative Ost », initiative technologies propres Allemagne de l'Est).
- Nous voulons continuer de transposer l'acquis du projet « Tourismusperspektiven in ländlichen Räumen » (Perspectives du tourisme dans les zones rurales) et approfondir en particulier l'aspect du tourisme culturel dans le cadre d'un nouveau projet. D'une part, cela devrait permettre d'exploiter mieux encore l'énorme potentiel que recèle le tourisme dans les régions rurales. D'autre part, le tourisme peut, précisément en dehors des métropoles, créer des emplois et encourager le maintien des infrastructures publiques et privées.

### Point 10 – Créer de nouveaux domaines d'activité dans le cadre de la transition énergétique

Le succès économiquement durable de la transition énergétique est indispensable pour que l'Allemagne demeure un espace économique et industriel compétitif. Pour ce faire, nous avons besoin non seulement d'une grande sécurité d'approvisionnement en énergie et d'une protection efficace du climat mais aussi d'un approvisionnement en énergie économiquement viable. Afin d'atteindre les objectifs de la transition énergétique, nous avons ainsi besoin, outre la sécurité en matière de planification et d'investissement pour les acteurs, d'un bon rapport coûts-efficacité des instruments et d'une répartition équitable des charges liées à la transition énergétique.

Cette dernière offre de multiples possibilités de développer de nouvelles technologies, en particulier pour les PME. Cela concerne non seulement le secteur des énergies renouve-

lables mais aussi les technologies d'efficacité énergétique ou les services énergétiques. L'efficacité énergétique est un marché dynamique en pleine croissance. Il convient de sensibiliser davantage les PME et en particulier l'artisanat à ces nouveaux domaines d'activité. Le secteur artisanal, en tant que fournisseur mais aussi en tant que conseiller qualifié, occupe en effet une position-clé dans la planification et la mise en œuvre des mesures visant à promouvoir l'efficacité énergétique et à utiliser les énergies renouvelables dans le domaine du chauffage.

Les investissements en faveur des économies d'énergie et d'une efficacité énergétique accrue vont devenir un volet de plus en plus important de la stratégie commerciale. Dans les PME, la rentabilité des investissements dans l'efficacité énergétique peut être forte (entre 20 et 25 %). De nombreuses PME hésitent encore à faire de tels investissements en raison d'un manque d'informations, d'un accès difficile au capital ou de durées d'amortissement considérées trop élevées.

## Mesures

- Nous devons sensibiliser davantage les PME au sujet de l'efficacité énergétique, notamment par l'intermédiaire de la « Mittelstandsinitiative Energiewende und Klimaschutz » (Initiative pour les PME en matière de transition énergétique et de protection du climat) et de l'« Energieberatung im Mittelstand » (Conseils en matière d'énergie au sein des PME), un programme récemment revalorisé pour les PME. Des campagnes sectorielles sur l'efficacité énergétique seront en outre développées. Les PME et le secteur artisanal doivent prendre davantage conscience des nouveaux domaines d'activité qui se créent pour eux, en tant que fournisseurs ou consultants pour la planification et la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'efficacité énergétique ou de mesures de recours aux énergies renouvelables dans le domaine du chauffage.
- Nous allons encourager les économies d'énergie et l'accroissement de l'efficacité énergétique dans les PME en supprimant les entraves typiques que sont le manque d'informations et de savoir-faire ainsi que l'accès difficile au capital. Dans le cadre d'un nouveau programme d'aide, les PME recevront des conseils sur les possibilités de financement de mesures permettant d'améliorer l'efficacité énergétique offertes par la KfW et le tiers-financement.
- Nous aidons les PME à organiser leurs processus de production dans un souci d'efficacité énergétique et à introduire des technologies à haut rendement énergétique, par exemple par des subventions pour des systèmes de mesure, des capteurs et des logiciels destinés à la mise en place de systèmes de gestion de l'énergie et par la promotion des investissements dans les « technologies transversales » à forte efficacité énergétique, telles que les pompes et moteurs.
- Nous souhaitons créer un environnement plus propice à la fourniture de services énergétiques et réduire les entraves existantes.
- Avec l'« Initiative Energieeffizienz-Netzwerke » (Initiative Réseaux efficacité énergétique), nous voulons encourager l'échange d'expériences sur les potentiels d'économie et les technologies entre les entreprises, sur la base du volontariat.
- Nous voulons soutenir les fournisseurs de technologies efficaces sur le plan de l'énergie, notamment les PME, dans la conquête de marchés extérieurs à travers l'« Exportinitiative Energieeffizienz » (Initiative pour l'exportation dans le domaine de l'efficacité énergétique).



